

Les échos du Barrès

Commune de SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS
Membre de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



La mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Et le lundi de 17h à 19h



04 75 65 15 93



saint-vincent-de-barres.fr



accueil@saintvincentdebarres.fr



1 place du Château – 07210 Saint-Vincent-de-Barrès

En dehors des heures d'ouverture de la mairie :



06 73 70 82 05 en cas d'urgence



Juin 2026 N°56

Le mot du maire

C'est avec beaucoup de plaisir et de sincérité que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin municipal.

Nous vivons une période où l'actualité internationale, les tensions et les incertitudes peuvent parfois sembler pesantes. Pourtant, au cœur de notre village, nous avons la chance de pouvoir compter sur un cadre de vie exceptionnel, sur des habitants attachés à leur commune et sur un esprit de solidarité qui fait la force de Saint-Vincent.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons choisi de nous engager à vos côtés afin de préserver ce qui fait la qualité de vie de notre village et de préparer son avenir avec sérénité. Notre souhait est que chacun puisse continuer à vivre ici dans les meilleures conditions possibles et que ceux qui découvrent notre petit coin d'Ardèche repartent avec l'envie d'y revenir.



Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. À 49 ans, père de trois adolescents et toujours en activité professionnelle, je connais la valeur du temps et de l'engagement. C'est pourquoi je m'efforcerai d'être un maire disponible, à l'écoute et proche des habitants.

Cette proximité est essentielle. Être présent sur le terrain, échanger avec vous, entendre vos remarques, vos idées ou vos préoccupations constitue à mes yeux une priorité. Afin de faciliter encore davantage ces échanges, nous mettrons prochainement en place des élus référents de quartiers qui seront vos interlocuteurs privilégiés au quotidien.

Nous continuerons également à gérer notre commune avec sérieux, bon sens et prudence, dans le respect des finances publiques et avec le souci constant de répondre au mieux aux besoins de chacun.

L'avenir de notre village passe aussi par sa capacité à accueillir et à maintenir des familles sur son territoire. Face aux évolutions démographiques que connaissent de nombreuses communes rurales, nous travaillerons sur des solutions adaptées, notamment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, afin de permettre à Saint-Vincent de rester un village vivant, dynamique et tourné vers l'avenir.

La vie associative occupe également une place essentielle dans notre commune. Les associations culturelles, sportives et de loisirs sont le cœur battant de nombreuses animations et permettent de créer du lien entre les générations. La municipalité souhaite les accompagner et les soutenir dans leurs projets, car elles participent pleinement à l'attractivité et à la convivialité de notre village.

Je souhaite également évoquer la traditionnelle Fête des Moissons, rendez-vous emblématique de notre commune depuis de très nombreuses années. Nous savons combien cet événement est attendu par les jeunes générations et combien il fait partie de l'histoire locale. Nous sommes aussi conscients des interrogations qu'il peut susciter auprès de certains habitants lorsque notre village accueille, le temps d'un week-end, plusieurs milliers de participants.

Au cours des derniers mois, notre attention a été attirée sur les contraintes et les risques liés à l'organisation d'un rassemblement d'une telle ampleur sur le site habituel. Après de nombreux échanges et une réflexion approfondie menée avec les services de la Préfecture et de la Gendarmerie, nous avons fait le choix de faire évoluer l'organisation de cette manifestation tout en préservant son esprit festif.

Ainsi, les bals des vendredi et samedi soir seront maintenus. Le dimanche soir sera quant à lui consacré aux habitants de Saint-Vincent avec un repas convivial et une animation adaptée à tous les publics. Le week-end se terminera par le traditionnel feu d'artifice, moment toujours apprécié et partagé par petits et grands.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de concilier le maintien d'une tradition chère à notre village avec les exigences de sécurité qui s'imposent aujourd'hui. Tout a été pensé pour prévenir au maximum les débordements et garantir les meilleures conditions d'accueil et de tranquillité pour chacun. Cette démarche, élaborée en étroite collaboration avec les services de l'État, fait aujourd'hui référence dans notre département en matière de prévention des risques sur ce type de manifestation.

Je tiens à vous assurer que la sécurité, la qualité de vie et le respect des habitants resteront toujours au cœur de nos décisions. Ensemble, avec confiance, bienveillance et esprit de dialogue, nous continuerons à faire de Saint-Vincent un village où il fait bon vivre.

Bien cordialement, Le Maire

Actualités municipales

Résumé des derniers conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni à quatre reprises et a délibéré favorablement sur les questions suivantes :

Lundi 9 mars 2026

Communication par le Maire des décisions prises dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le conseil municipal :

- Signature d'une convention de mise à disposition d'un local de stockage à titre précaire du 16 décembre 2025 au 15 décembre 2026 (montant de redevance : 37€ par mois)
- Vente du toboggan / balançoire pour un montant de 100,00 €
- Signature des devis concernant les travaux d'intervention des entreprises Laffont TP, Pierroan TP et SCR sur les voiries de la commune suite aux orages du 16 novembre 2025 pour un montant total de 73 347,02 € TTC

Puis les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Approbation et vote du compte financier unique du budget assainissement pour l'année 2025,
- Affectation des résultats du budget assainissement,
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables d'un montant de 34,06 € sur le budget assainissement,
- Approbation et vote du compte financier unique du budget général pour l'année 2025,
- Affectation des résultats du budget général,
- Redevance d'occupation du domaine public par la société Orange d'un montant de 960,88 €,
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables d'un montant de 10 970,55 € sur le budget général,
- Reprise sur provisions dossier SARL CHALO d'un montant de 14 612,55 €,
- Convention de gestion « assurance des risques statutaires » avec le Centre de Gestion de l'Ardèche,
- Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat,
- Subvention de 300 € attribuée à l'association Sème ta graine portant sur le projet « spectacle enfant »,
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2026 et ce avant le vote du budget primitif 2026.

Vendredi 20 mars 2026

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- | | |
|---|--|
| ➤ Election du maire | ➤ Lecture de la Charte de l' élu local |
| ➤ Détermination du nombre d'adjoints | ➤ Etablissement du conseiller communautaire |
| ➤ Election des adjoints | ➤ Indemnités des adjoints |
| ➤ Etablissement du tableau du conseil municipal | ➤ Délégation de certaines des attributions du Conseil municipal au maire |

Lundi 13 avril 2026

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Désignation de Madame Anne BAUDIER - déléguée titulaire et Monsieur Dominique GERARD - délégué suppléant, aux « Petites cités de caractère » et adhésion à la marque par le versement d'une participation financière de 1 439,12 € pour l'année 2026,

- Désignation de Monsieur Anthony CARMIGNANI - délégué titulaire et Monsieur Julien MONTY - délégué suppléant pour participer au collège d'arrondissement pour l'élection des représentants au comité syndical du Territoire d'Energie Ardèche,
- Désignation de Madame Mélanie BONNET – déléguée titulaire et Madame Véronique BROUT – déléguée suppléante auprès du CNAS,
- Adhésion et désignation de Madame Laurence PAVIN - déléguée titulaire et Madame Roseline ANTHERIEU - déléguée suppléante, au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,
- Désignation de Monsieur Anthony CARMIGNANI référent ambrisie de la Commune,
- Désignation de Messieurs Dominique GERARD et Patrick BLONDEAU correspondants défense,
- Désignation de Monsieur Cédric MENIAUD, Mesdames Véronique BROUT et Murielle LANDRAULT délégués du Regroupement Pédagogique Intercommunal,
- Désignation de Monsieur Cédric MENIAUD et Madame Véronique BROUT – délégués titulaires et Monsieur Dominique GERARD - délégué suppléant au conseil d'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal,
- Désignation de Monsieur Cédric MENIAUD, Mesdames Véronique BROUT et Laurence PAVIN – délégués au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Lavezon,
- Désignation de Monsieur Dominique GERARD - délégué titulaire, Madame Delphine DUFOUR et Monsieur Anthony CARMIGNANI - délégués suppléants au Syndicat Mixte des Eaux SYDEO,
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission finances,
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission appel d'offre,
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission ressources humaines,
- Désignation de Monsieur Dominique GERARD - délégué titulaire et Madame Anne BAUDIER - déléguée suppléante, au label « Villages de caractère » ,
- Convention d'occupation et d'utilisation d'une partie du local associatif Site du Rieutord entre la Commune et l'association Pétanque du Barrès,
- Convention de recouvrement entre la Commune et le service de gestion comptable de Privas.

Lundi 27 avril 2026

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Vote des taxes locales : Maintien des taux
- Approbation du budget de la Commune pour 2026
- Attribution des subventions aux associations,
- Proposition d'une liste de commissaires pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs,
- Approbation du budget assainissement pour 2026
- Vente des photos de l'exposition en extérieur au prix de 40 € la photo,
- Désignation de Monsieur Benoit VIGNAL– délégué titulaire et Monsieur Anthony CARMIGNANI - délégué suppléant à la commission locale d'information auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysses,
- Désignation de Monsieur Cédric MENIAUD représentant de la Commune au sein de la commission d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron,
- Adhésion au groupement de commande marchés assurance porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron avec une participation financière de 408,00 € TTC,
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission finances (annule et remplace la précédente délibération),
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission appel d'offre (annule et remplace la précédente délibération),
- Désignation des conseillers municipaux composant la commission ressources humaines (annule et remplace la précédente délibération),
- Demande d'une subvention auprès du Conseil départemental de l'Ardèche dans le cadre du dispositif Atout ruralité portant sur les risques liés aux événements climatiques.

FOCUS budget

Le budget 2026 a été élaboré avec prudence, afin de préserver les marges de manœuvre à l'aube d'une nouvelle mandature et de répondre à deux objectifs principaux : assurer un haut niveau de services publics en proximité, et poursuivre les investissements en faveur de nos équipements.

Le budget 2026 s'attache à :

- Maintenir constants les taux des impôts locaux,
- Ajuster les dépenses de fonctionnement pour tenir compte des mesures gouvernementales, tout en conservant un niveau suffisant d'autofinancement
- Investir en faveur des services et équipements communaux de proximité
- Autofinancer intégralement les investissements afin d'éviter le recours à un nouvel emprunt.

Le budget primitif pour 2026 s'équilibre à hauteur de 1 369 277,17 € en section de fonctionnement et de 1 233 382,15 € en investissement.

Principales dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : 284 370 € (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures, frais de transports, entretien et réparation du patrimoine bâti de la commune et de la voirie)
- Charges de personnel : 463 500 €
- Autres charges de gestion courantes : 118 297 € (indemnités des élus et soutien aux associations)
- Atténuations de produits : 30 000 € (contribution au fonds intercommunal)
- Charges financières liées à la dette : 11 356 € (intérêts des emprunts)
- Autofinancement : 446 113 € (solde excédentaire de la section de fonctionnement)
- Dotations aux amortissements, aux provisions : 15 000 €

Principales recettes de fonctionnement :

- Ensemble des services facturés : 111 992 € (service périscolaire)
- Impôts directs locaux des ménages (taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti), fiscalité reversée par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, diverses taxes (notamment la taxe sur les pylônes électriques) : 632 331 €
- Dotations et compensations de perte de fiscalité, versées par l'État : 125 955 €
- Autres produits de gestion courante : 37 772 € regroupant les revenus des locations effectuées au profit de la commune (cabinets médicaux, La Table du Barrès, artisans, Le Rieutord).
- Reprises sur provisions : 14 612 €

La section d'investissement retrace les opérations patrimoniales et comporte :

- En dépenses : construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, acquisitions de matériels durables, aménagement de voiries, le remboursement du capital de la dette ;
- En recettes : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, les subventions reçues, l'autofinancement issu de la section de fonctionnement, les dotations aux amortissements.
-

Budget Primitif assainissement 2026

- Maintien des tarifs 2025 : abonnement annuel de 40 € et 1,60 € / m³ d'eau consommé pour les abonnés raccordés,
- Curage de la station d'épuration village
- Remboursement de l'emprunt

Votre nouvelle équipe municipale

Le 15 mars 2026, vous avez élu votre nouvelle équipe municipale, composée de 17 élus (15 + 2 remplaçants).

Nous vous en présentons une partie dans ce bulletin, les autres élus seront présentées dans les deux prochains numéros.

Voici leurs domaines d'intervention, en plus des désignations votées en conseil municipal (article ci-dessus).

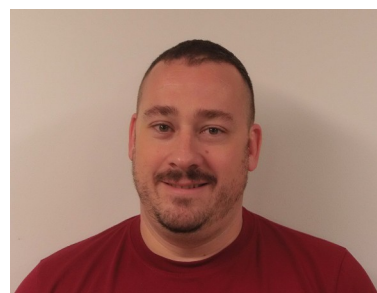
Cédric MENIAUD
Maire



Véronique BROUT
1^{ère} adjointe



Anthony CARMIGNANI
2^{ème} adjoint



Délégations : vie scolaire, jeunesse, petite enfance et solidarité intergénérationnelle

Autres sujets : action sociale, animation, associations, communication, commission finances et commission ressources humaines

Délégations : Mobilités, bâtiments, environnement

Autres sujets : animation, association, assainissement, industrie, commission finances et commission d'appel d'offre

Laurence PAVIN
Conseillère municipale



Bâtiments, urbanisme, industrie, commission finances, commission d'appel d'offre et commission ressources humaines

Dominique GERARD
Conseiller municipal



Education, culture, animation, association, urbanisme, tourisme, chemins, commission finances

Un 3^{ème} défibrillateur sur la commune

La commune est maintenant équipée de 3 défibrillateurs.

Vous pouvez les trouver aux emplacements suivants :

- Au village, sur le mur des toilettes publiques,
- À l'école, sur le mur situé à côté du portail,
- Au site du Rieutord, sur le mur du local associatif.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le **112** ou le **15**. Le défibrillateur est un appareil permettant de traiter certains troubles du rythme cardiaque et peut être utilisé par le grand public en suivant les instructions vocales de l'appareil.

Etude sismique EDF : des aménagements utiles pour notre territoire



Dans le cadre d'une étude sismique menée par EDF autour de la centrale nucléaire de Cruas, des camions vibreurs ont récemment circulé sur notre commune. Cette opération vise à mieux connaître les caractéristiques du sous-sol afin de renforcer la sécurité des installations.

Pour permettre la réalisation de cette étude, plusieurs chemins forestiers ont été ré-ouverts ou remis en état. Aucun nouveau chemin n'a été créé. L'ampleur de ces travaux a pu surprendre certains habitants et donner l'impression d'une modification durable de nos paysages forestiers. Pourtant, ces interventions s'inscrivent dans une longue histoire d'aménagement de nos montagnes, façonnées au fil des siècles par les activités humaines. Le temps et la nature ont toujours contribué à estomper les traces de ces transformations.

Au-delà de leur utilité pour l'étude sismique, ces chemins présentent aujourd'hui un intérêt pour l'ensemble de la collectivité. Ils offrent de nouveaux itinéraires de circulation et de découverte de notre patrimoine naturel. Ils constituent également des accès précieux pour les services de secours, en particulier les sapeurs-pompiers, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Il convient de rappeler que notre massif forestier ne disposait jusqu'à présent que d'une seule piste permettant son accès.

Si l'aspect actuel de certains secteurs peut paraître impressionnant, ces aménagements sont très récents. La repousse naturelle de la végétation, associée à l'entretien régulier des différents usagers de la forêt, permettra progressivement à ces chemins de mieux s'intégrer dans leur environnement tout en conservant leur rôle essentiel pour la sécurité et l'accès au massif.

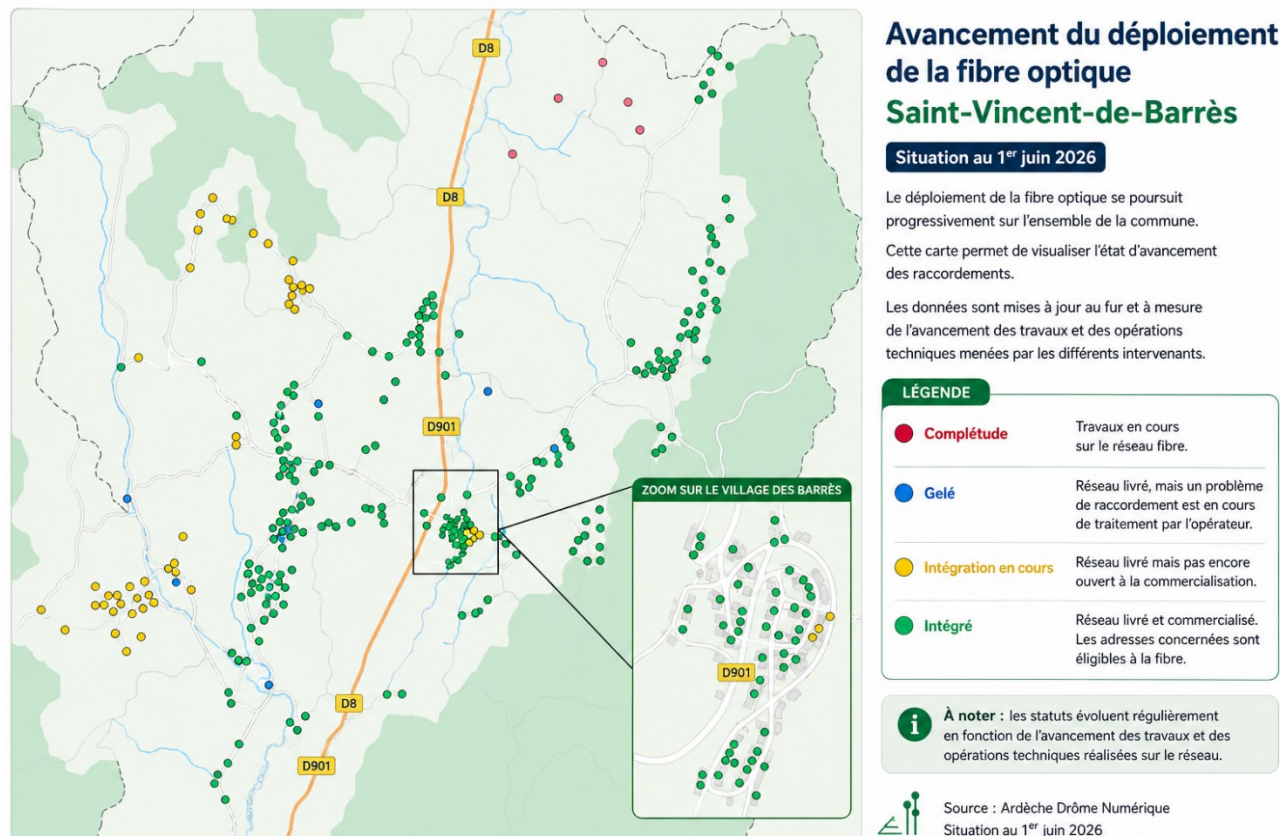
Ces travaux constituent ainsi une opportunité d'améliorer la desserte de notre forêt, au bénéfice des habitants, des promeneurs et des services de secours, tout en préservant durablement notre patrimoine naturel.



Le déploiement de la fibre à Saint-Vincent-de-Barrès

Le déploiement de la fibre optique se poursuit progressivement sur notre commune. Ce projet structurant vise à améliorer l'accès au numérique pour les habitants, les professionnels ainsi que les personnes en télétravail.

La carte ci-après présente l'état d'avancement du déploiement de la fibre à l'échelle de la commune. Chaque point correspond à une adresse et indique son niveau d'avancement dans le processus de raccordement.



À ce jour, de nombreux secteurs sont déjà intégrés et commercialisés, permettant aux habitants concernés de souscrire à une offre fibre auprès de l'opérateur de leur choix. D'autres secteurs sont encore en phase de travaux, d'intégration ou de traitement technique avant leur ouverture à la commercialisation.

La municipalité suit avec attention l'évolution de ce déploiement en lien avec les différents partenaires concernés afin que l'ensemble des habitants puisse, à terme, bénéficier d'un accès à un réseau performant.

Nous invitons les administrés à vérifier régulièrement l'éligibilité de leur logement auprès de leur opérateur ou sur les plateformes dédiées, les statuts pouvant évoluer au fil de l'avancement des travaux.

La commune ne manquera pas de communiquer sur les prochaines évolutions du réseau fibre dès que de nouvelles informations seront disponibles.

8 mai : un devoir de mémoire

La cérémonie de commémoration du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes au cimetière communal. Après l'introduction du maire et le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts, les enfants ont lu la lettre de la ministre des armées et des anciens combattants, rappelant l'importance de ce devoir de mémoire.



Ecole : retour sur le cross et...

Le 29 mai a eu lieu le cross du RPI. Afin d'éviter l'écasante chaleur de l'après-midi, les 3 écoles ont couru le matin, et les élèves de Saint-Lager qui avaient initialement prévu de rejoindre à vélo les autres classes à Saint-Vincent, sont finalement restés sur place.

Les 3 classes de maternelle et les 2 classes de Saint-Bauzile se sont retrouvées sur le site du Rieutord. Les plus jeunes ont couru la petite piste autour du city stade, les plus grands autour du camping. Les enseignantes remercient Ingrid et Luc, gérants du restaurant et du camping, de leur avoir autorisé l'accès ce jour-là.



Après l'effort le réconfort, les petits sportifs, leurs enseignantes et quelques parents ont partagé un pique-nique à l'ombre du site, avant de regagner chacun leur école.



... pensez à inscrire vos enfants !

Pour les familles qui ne l'auraient pas encore fait, il est encore temps d'inscrire vos enfants :

- **à l'école**, pour les enfants nés en 2023 ou si vous venez d'emménager dans le secteur ;
- **au transport scolaire** sur le site laregionvoustransporte.fr puis, si votre enfant est concerné, auprès du SITSL (sitsl@wanadoo.fr / 06.34.13.03.87)
- à la cantine, auprès de la communauté de communes : <https://ardecherhonecoiron.fr/arcpratique/restauration-scolaire>

Les enfants scolarisés sur le RPI peuvent bénéficier d'un transport école-école, garderie-école et/ou domicile-école.

Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Lavezon (SITSL) transporte également les élèves à destination des lycées de Montélimar et le Teil. Pour ces circuits, il convient de contacter au plus vite le Syndicat.



Bibliothèque

Ce début d'année a été un peu rude pour l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque.

Nous avons annulé Les Nuits de la Lecture. Nous n'avions ni la tête, ni le cœur à cela. Laurence, une de nos plus anciennes bénévoles, passionnée de chats et de livres, et gourmande aussi, nous a laissé continuer sans elle.

La vie ordinaire a repris son rythme, la bibliothèque a retrouvé son activité. Nos achats de nouveautés rencontrent un grand succès puisqu'ils disparaissent, aussitôt rendus, de nos étagères. Les Cookbook chez l'un ou l'autre des participants, les Book club au restaurant du Rieutord se succèdent.

La bibliothèque a accueilli les bénévoles d'Amnesty International dans le cadre du Festival « Au cinéma pour les Droits de l'homme ». De nombreux spectateurs, enfants et adultes, sont venus voir des films et des courts métrages d'animation. Les enfants de l'école maternelle ont regardé le film d'animation : Roaring Tiger. Tandis que ceux de la grande section réalisaient un jeu de tissage coopératif, les plus jeunes ont collaboré pour jouer avec un magnifique parachute. Les livres ont permis à chacun de se rappeler que « *on a toujours besoin d'un plus petit que soi* ».





Grâce à la Gratifieria, en partenariat avec BLAC et Sème Ta Graine, nous avons fait de la place sur les étagères de la bibliothèque, en offrant les livres anciens, abîmés ou passé de mode. En attendant l'édition automnale, faites de la place dans votre propre bibliothèque. Pour sûr, vous trouverez de quoi remplir les espaces vides.

Pour la quatrième année, nous avons élu NOTRE Prix Inter. Aucun enjeu excepté le plaisir de relever le défi : lire dix romans en deux mois. Le plaisir de débattre de nos choix, d'échanger nos avis et préférences ; et même d'en changer

en écoutant les autres en parler. L'opportunité de lire des livres que nous n'aurions pas choisis spontanément et de rencontrer ainsi des univers, des auteurs qui nous sortent de nos petites habitudes. Dix-sept lecteurs ont joué le jeu et cinq ont lus les dix romans sélectionnés. 126 livres ont été lus. Après un débat animé à la terrasse de la Table du Barrès, le Prix Inter 2026 (pour les lecteurs de Saint-Vincent-de-Barrès) a été attribué à Cécile COULON pour son roman *LE VISAGE DE LA NUIT*. Deux enfants, l'un défiguré à la suite d'un accident, l'autre d'une beauté sidérante, sont confrontés à l'humanité, la bêtise, la noirceur ordinaire. *Le monstre n'est pas celui que l'on pense*.

Le Prix Inter 2026 est attribué à Pauline PEYRADE pour *LES HABITANTES*. Un livre troublant, sensitif, olfactif, visuel. Une histoire de transmission. Tout à de l'importance et rien n'en a plus que d'autre. (Les commentaires ont italique sont d'un de nos lecteurs.)

La fréquentation de la bibliothèque augmente doucement mais sûrement. Nous avons eu plusieurs nouvelles adhésions, et même, deux nouvelles bénévoles. Sachez que rapporté à la taille de notre village et de notre bibliothèque, nous sommes dans le top des fréquentations des bibliothèques du Réseau Ardèche Rhône Coiron ! Et au top, des choix littéraires ! Et quand je dis : nous, je parle de nous, bibliothécaires bénévoles, mais surtout de vous, fidèles lecteurs.



Nous serons bien sûr présents tout l'été pour vous accueillir dans les créneaux horaires habituels : mercredi 17h00-19h00 et dimanche 10h00-12h00. Et c'est gratuit ! Avant de faire votre marché, nocturne ou dominical, venez nous rencontrer. Nous aurons sûrement des propositions de lectures passionnantes à vous faire. Rien ne vaut un bon bouquin par une chaude journée !

Maison France Services de Meysse



**France
services**

Le réflexe pour vos démarches administratives

Un service de proximité ouvert à tous, humain et accessible

En 2019, l'Etat a créé le label « France Services » afin de garantir à tous les citoyens un accès aux services publics à moins de 30 minutes de son domicile.

Les maisons France Services offrent un lieu d'accueil et d'accompagnement gratuit et personnalisé pour les démarches administratives du quotidien dans de nombreux domaines tels que la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, l'impôt, la recherche d'emploi et l'inclusion numérique, au sein d'un guichet unique.

Formés par les opérateurs partenaires (Assurance Maladie, Caisse des Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Finances Publiques, etc.), les conseillers du réseau France Services ont pour mission de délivrer un premier niveau d'information et d'aider à l'utilisation des services en ligne.

L'accueil France Services le plus proche de notre commune est hébergé à la mairie de **Meysse**, où vous accueillent Lola et Aurélie, conseillères.

Bien préparer sa venue

Il est préférable de prendre contact au préalable, par téléphone ou mail, afin de préparer au mieux votre rendez-vous et réunir les documents nécessaires à la réalisation de vos démarches.

Alors ne restez plus seul face à votre écran !

France Identité : Le service public officiel de l'identité numérique

Un outil pratique et sécurisé au quotidien

L'application France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique.

Après s'être portée volontaire pour la certification de l'identité numérique, la Maison France Services de Meysse a reçu l'agrément France Identité le 8 avril 2024.

Ce nouveau dispositif permet à **tout administré ayant plus de 18 ans et disposant d'une carte nationale d'identité au format carte bancaire**, de pouvoir justifier de son identité.

Depuis cette application, vous pouvez générer des justificatifs d'identité numériques, souvent demandés par des agences immobilières en cas de location et ainsi éviter d'avoir à transmettre votre carte d'identité par mail.

Un service de proximité pour vous faciliter les démarches administratives et numériques du quotidien.

7 Place de la Mairie
07400 MEYSSE

04.75.52.53.74

franceservices@meysse.com

www.meysse.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	8h30 - 12h00	Fermé



- Demande d'aide juridictionnelle
- Prise de contact avec le Point Justice



- Vérification éligibilité
- Réclamations

Il est également possible de faire les procurations de vote entièrement dématérialisées. Ainsi, l'électeur n'a plus à se rendre en gendarmerie pour effectuer cette démarche.

Par ailleurs, ce dispositif offre également la possibilité d'utiliser l'outil FranceConnect+ afin d'accéder aux différents sites administratifs : impôts, CPAM, CAF, MSA, ANTS, France Travail... **Un seul moyen de connexion pour tous les partenaires France Services.**



Vos papiers dans votre smartphone

France Identité vous permet d'accéder à vos titres d'identité tout en maîtrisant la diffusion de vos informations personnelles :

Vos papiers d'identité
toujours accessibles dans votre téléphone !

Se connecter aux services publics
sans identifiant ni mot de passe !

Générer des justificatifs d'identité : plus besoin de photocopier sa CNI !

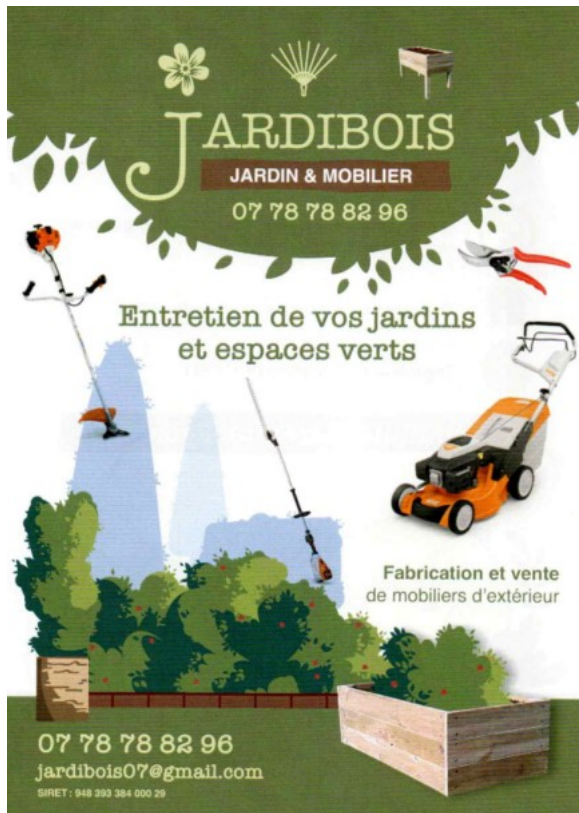
DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

Vous devez avoir 18 ans et plus, et être détenteur de la nouvelle carte d'identité française (format carte bancaire)

La version minimale du système de votre téléphone doit être iOS 16.6 ou Android 11.

Un nouvel acteur économique sur la commune



Pierre Molina, habitant du quartier Azinières, présente sa toute nouvelle société Jardibois

Ayant travaillé toute ma vie dans le secteur agricole et à l'aube d'une dernière étape professionnelle, il me tenait à cœur de clore mon parcours par un sentier plus autonome et surtout au plus proche du besoin de l'autre.

C'est donc presque naturellement, dès que l'occasion s'est présentée à moi, que j'ai pris ce chemin, tout en conservant l'idée de ne pas changer de matière : le végétal, le vert, les plantes au sens large du terme.

Du vert, du vert, encore du vert au service de l'être humain.

Nettoyer, débroussailler, entretenir, planter, irriguer, et bien plus encore.... vous servir.

MOLINA Pierre

Animations

Spectacle des Préalables le 6 juin

Organisées par la Cascade Pôle National Cirque, les Préalables réjouissent petits et grands. Cette année, nous avons accueilli la Compagnie les Hommes de Mains. Face au Coiron, Magdalena et Nicolas nous embarquent dans leur spectacle *Immuable*. Ils courent et dansent sur un tapis roulant à en perdre haleine, défiant le vertige et la gravité. Nous sommes suspendus à leurs mouvements, leurs acrobaties, oubliant même de respirer. Nous étions bien 250 à profiter de ce temps suspendu. Le soleil étant de la partie, nous avons prolongé les festivités avec la buvette de l'association Cirquambule.



L'été à Saint-Vincent : demandez le programme !

Vous aimez les expos, les marchés nocturnes, les concerts, la Fête des Moissons... Nous avons choisi de continuer ce qui anime vos étés et notre village depuis quelques années.

EXPOSITIONS

A LA MAIRIE

Vous pourrez admirer les œuvres de PAT BO. dans les espaces publics de la mairie jusqu'à la mi-septembre. Autodidacte, il perfectionne sa technique de peinture à l'huile. Il aime son odeur et les mélanges infinis de couleurs. Il puise son inspiration aussi bien dans les scènes du quotidien qu'en pleine nature.

DANS LES RUELLES

Les animaux du Barrès de Hugo Rubini ont égayé nos espaces publics. Plusieurs de ses photos vont vivre une seconde vie dans certaines maisons et jardins du village.

Après un très jeune photographe, les photos d'un autre photographe barrésien, atypique, vont être installées fin juin sur les murs de pierres de nos ruelles et de nos places. Un photographe qui a de la bouteille !

Les hasards de la vie ont amené Jacques Mazoyer dans des endroits improbables et l'ont conduit à vivre des situations insolites.

C'est en Algérie qu'il débute en photographie, tout en exerçant le métier d'infirmier dans les campagnes pour soigner les populations locales.

Nous le suivons au sommet du Mont Blanc. Dans les années 1980, c'était encore une aventure, un exploit quasi inaccessible.

De l'autre hémisphère, il nous a ramené la plus charmante des vendeuses de vanille. Vous avez goûté ses épices ?

Le cœur de Jacques balance entre l'Ardèche, sa terre natale, et Perros-Guirec, sa côte de granit rose. Un rocher, en équilibre sur son socle, semble sculpté par l'homme. La silhouette de « La bouteille renversée » servait d'amer pour les marins.

Cette exposition, intitulée **La Vie t'attend**, est une invitation au voyage, une invitation à voir la beauté de ce qui nous entoure, où que l'on soit.

Jacques pointe du doigt l'équilibre fragile de notre monde. A nous de le protéger.

Et, il y a même une bande son : *La Terre est si belle* de Hugues Aufray.



LES ESTIVALES (au Foyer rural)

Imaginé par Françoise Pellorce, une succession d'expositions donne vie au cœur de notre village pendant tout l'été. Les ASCAR ouvrent le bal. Pour cette exposition commune, ils ont travaillé sur le thème **NATURELLEMENT**. Venez rencontrer ses hommes et femmes qui attirent amateurs d'art et touristes dans notre village. Prenez le temps de discuter avec eux, d'admirer leur savoir-faire ancestral, qu'aucune IA ne pourra jamais effectuer ! Et pourquoi pas, vous inscrire à un des ateliers qu'ils proposent !

Des artistes de la région et du village prendront la suite, avec chaque quinzaine une nouvelle sélection d'œuvres variées. Ils seront heureux de vous rencontrer et de vous expliquer leurs techniques : acrylique, huile, fusain, aquarelle, sculptures...

Certains sont des fidèles. Ils proposeront leurs nouvelles créations. D'autres viendront pour la première fois. Voire pour la première exposition de leur vie !

Qui dit expositions, dit vernissage. Occasions sympathiques de boire un verre en bonne compagnie et de se régaler des petites spécialités apéritives que les artistes nous offriront.

VERNISSAGES :

Jeudi 02/07 à 18h30 au Foyer - ASCAR

Samedi 04/07 à 11h Place du château - *La Vie t'attend*

Vendredi 17/07 à 18h30 au Foyer - *Les ESTIVALES*

Lundi 03/08 à 18h30 au Foyer - *Les ESTIVALES*

Vendredi 14/08 à 18h30 au Foyer - *Les ESTIVALES*

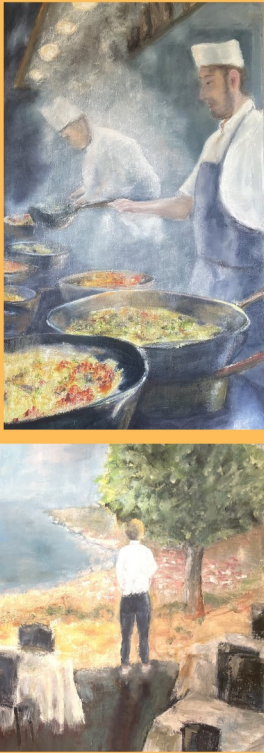
**Expo
PATBO.**

**Du 14 juin au
13 septembre**

Mairie de
St. Vincent-de-Barrès

Entrée libre aux horaires
d'ouverture de la mairie
et le dimanche matin

Vernissage dimanche 14 juin à 11h



VISITES GUIDÉES DU VILLAGE

C'est l'Office du Tourisme qui nous a offert cette première visite guidée de l'année le 6 Juin avant le spectacle des Préalables. Petite déambulation dans les ruelles en compagnie de la guide conférencière qui nous raconte l'histoire du village, la formation géologique particulière du Coiron.

Lixiane, Dominique et Paul reprennent du service cet été encore. Chacun dans son registre, ils auront plaisir à partager leurs connaissances et anecdotes sur l'histoire, l'architecture, la géologie, le patrimoine industriel, la sériciculture... Laissez-vous guider au travers des ruelles, invitez vos amis et familles de passage à Saint-Vincent cet été à se joindre à la visite. Et si vous aviez vous aussi des savoirs ? Si vous aussi aviez envie de les partager...

Visite guidée gratuite chaque dimanche de juillet et août à 11h00 devant la Tour de la Prison.



MARCHES NOCTURNES

Comme chaque année depuis 2020, l'été sera rythmé par les marchés nocturnes **tous les mercredis soir de juillet-août**. Au programme : stands d'artisans, créateurs et producteurs, food-trucks, buvette et programmation musicale différente chaque semaine.

Venez nombreux pour un moment convivial de détente en milieu de semaine, à **partir de 18h**.

DATES	ARTISTES	STYLE MUSICAL	ASSOCIATION / BUVETTE
1 JUILLET	Alias	POP FOLK ACOUSTIQUE	FOYER DES JEUNES
8 JUILLET	M'eers	POP SOÛL REGGAE	SÈME TA GRAINE
15 JUILLET	Looyaa	CHANSON FRANÇAISE ET BRÉSILIENNE	CIRQUAMBULLE
22 JUILLET	La Renarde Barbarus	CHANSON FRANÇAISE GUINGUETTE	BLAC
29 JUILLET	Yohan SALVAT	CHANSON À TEXTE ET REPRISES	PÉTANQUE DU BARRÈS

ARTISANS ET PRODUCTEURS

CONCERT CHAQUE MERCREDI

BUVETTE & RESTAURATION

INFORMATIONS EN MAIRIE
04 75 65 15 93

DATES	ARTISTES	STYLE MUSICAL	ASSOCIATION / BUVETTE
5 AOÛT	Talofa	REGGAE DES ILES	APE
12 AOÛT	Pauvre diable	GITANERIES ROMANTIQUES ENVOÛTANTES	PÉTANQUE DU BARRÈS
19 AOÛT	Ukulele Corner	POP JOYEUSE	ASCAR
26 AOÛT	Trionova	JAZZ LOUNGE	SPORTS LOISIRS DU BARRÈS

ARTISANS ET PRODUCTEURS

CONCERT CHAQUE MERCREDI

BUVETTE & RESTAURATION

INFORMATIONS EN MAIRIE
04 75 65 15 93

Associations

Sous la plume et l'or, une enlumineuse de Saint-Vincent au cœur du Tarn

Dimanche 17 mai à Cordes sur Ciel, activité intense dans la boutique des Editions Larroque : c'est la sortie tant attendue du livre d'art « Don Quichotte » d'après Miguel de Cervantès dont le texte calligraphié et orné d'enluminures a été réalisé dans une petite cour de Saint-Vincent-de-Barrès par **Sabrina Dejeans**, installée au village depuis plusieurs années.



C'est pour cette raison que nous la trouvons dans ce magnifique village perché du Tarn, accompagnée de sa fille Jade et de Plume - que les habitants d'ici connaissent bien. A son côté, Bernard Larroque le fondateur en 1984 de cette maison d'édition unique en France et au-delà, qui avait alors pour projet ambitieux la volonté de créer des livres contemporains à la façon des ouvrages du Moyen Âge, entièrement calligraphiés et enluminés à la main sur de véritables parchemins.

Le début de l'aventure « Don Quichotte » a démarré pour Sabrina en mai 2022 et s'est terminé en juillet 2025. Durant cet intervalle, ce sont environ 200 pages qu'elle a réalisées et que certains d'entre vous ont probablement vues en lui rendant visite dans son atelier boutique de Saint-Vincent. Quand on sait que chaque page équivaut à environ 35 heures de travail, on a une petite idée de l'ampleur du projet ! Les pages hors texte (début de chapitre) ont, elles, été illustrées par Elisabeth Baillé.

Revenons au 17 mai 2025. L'ouvrage est terminé, enrichi pour l'exemplaire exposé d'une reliure plein cuir ornée d'un décor en marqueterie. En édition strictement limitée, 699 exemplaires ont été réalisés dans différentes finitions (exemplaire de luxe, de tête...), une partie a déjà été vendue par avance sous forme de souscription selon le souhait de l'éditeur de vouloir rendre l'art accessible à tous. Quant à l'exemplaire original, il le garde précieusement.



Dans sa boutique, d'autres titres sont exposés : tous de grands textes qu'il a lui même choisi (Les templiers, L'odyssée, Le cantique des cantiques...). Si vous passez dans la région, n'hésitez pas à ouvrir la porte et à remonter le temps.

Mais sans aller aussi loin, rendez déjà visite à Sabrina dans son atelier boutique du village et vous la trouverez probablement en plein travail sur la nouvelle commande de cet éditeur exceptionnel : « L'art de la guerre » de Sun Tzu. Mais il faudra patienter quelques années avant de le voir terminé. Et s'il vous intéresse vraiment, pensez à souscrire (<https://www.editionslarroque.fr>) !

Pas à Pas (association de Qi Gong)

Une nouvelle année de Qi Gong à Saint-Vincent-de-Barrès s'achève.

Avec trois séances par semaine et une quarantaine d'adhérents, l'année fût enrichie par un stage avec Nick HUDIS, praticien et professeur de Qi Gong, le 21 mars dernier, et un atelier cuisine autour de la diététique chinoise le 30 mai.

Ce début d'année fût par ailleurs douloureusement marqué par la disparition de la première présidente de Pas à Pas, Laurence, fidèle pratiquante de Qi Gong. Chacun garde en mémoire la qualité de sa présence toujours discrète et pleine d'attention.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 25 juin et les séances reprendront, comme chaque année, à la mi-septembre.

Contact : asso.pasapas07@gmail.com

Le Jet d'encre prépare sa nouvelle saison théâtrale

La troupe de théâtre **Le Jet d'Encre** est déjà à pied d'œuvre pour préparer sa nouvelle pièce : « **Alberto Hôtel, bonjour !** », une comédie déjantée de l'auteur Vivien Lheraux.

Cette pièce entraîne les spectateurs dans un hôtel où s'enchaînent quiproquos, situations absurdes et personnages hauts en couleur.

Les représentations se dérouleront de **septembre à décembre 2026**, avec une première prévue le **19 septembre à la salle des fêtes de Saint-Lager-Bressac**.

Les comédiens répètent activement afin d'offrir au public un spectacle rythmé et riche en éclats de rire.

Cette année, le public découvrira également un décor entièrement repensé.

Un important travail de rénovation et de personnalisation a été réalisé par **David Vignal**, donnant un nouveau souffle à l'univers de la pièce et contribuant à son ambiance loufoque.

La troupe accueille aussi avec plaisir une nouvelle recrue, **Benjamin**, qui rejoint l'aventure théâtrale et participera à cette nouvelle production à nos côtés.



Fidèle à son esprit convivial, Le Jet d'Encre espère retrouver les habitants toujours aussi nombreux lors de cette nouvelle saison. Les membres de la troupe remercient chaleureusement leur public pour sa fidélité et invitent tous les amateurs de théâtre, ainsi que les curieux, à venir partager un moment de détente et de bonne humeur.

Rires, surprises et situations rocambolesques seront au rendez-vous avec « Alberto Hôtel, bonjour ! », une comédie qui promet de faire passer une excellente soirée à toute la famille.



BLAC

Notre activité « Ciné/débat » a pris son rythme de croisière, en janvier le film « *Europe, un continent bouleversé - le compte à rebours, agir pour la transition énergétique* » nous a montré les perspectives de décarbonation de l'énergie avec des projets très ambitieux aux quatre coins de l'Europe.

Plusieurs spectateurs ont relevé que ce documentaire ne remettait pas en question le modèle économique de croissance qui a besoin de toujours plus d'énergie. La projection a été suivie d'un temps d'échange autour des transitions citoyennes et renouvelables en présence de Philippe Escot, de la coopérative SudVivarhône Energie qui participe à l'installation de panneaux solaires sur des toits de la communauté de commune. A Saint-Vincent, c'est le toit de l'école qui a été équipé de panneaux photovoltaïques d'ARC ENR.

Pour participer à ce beau projet vous pouvez contacter SudVivarhône Energie <http://sud-vivarhone-energies.org/>

En février « *Voyage à Bessèges, des rails à la française* ». Ce sujet nous touche directement puisqu'il est question du retour du train voyageur sur la rive droite du Rhône. L'association CUTSPA nous a informé sur l'évolution du dossier, si tout va bien on pourra prendre le train au Teil pour aller vers le sud fin 2027.

En partenariat avec BLAC, le Cercle d'action Privas d'Amnesty International a présenté en mars « Le vivant qui se défend » en présence du réalisateur. Dans un besoin de retrouver du sens à son engagement écologiste Vincent Verzat décide d'explorer la nature autour de chez lui. C'est la prise de conscience par un urbain de la richesse de la vie animale, la découverte des insectes, des oiseaux, des animaux dans leur tranquillité. Mais c'est une fausse tranquillité car les familles de renards et de blaireaux vivant dans les friches de son village, dans les interstices du monde rural et monde urbain, se verront confrontées, elles aussi, à la perte de leur habitat par de nouveaux projets de bétonisation: la déviation routière de Valence.

Le lien entre l'humain et la nature est le fil directeur de ce documentaire qui, entre autres à travers l'exemple du castor, nous montre les services irremplaçables du vivant.

Après la projection, Vincent Verzat s'est expliqué au public intergénérationnel (environ 40 spectateurs). Il insiste pour que ces projections publiques soient toujours accompagnées d'acteurs écologiques du terrain, d'où la participation d'Alterre qui soutient la lutte contre la déviation routière de St-Péray-Cornas.

Les autres activités : en avril nous avons proposé une Fresque du climat , un bal folk(avec Chamaras) à la salle de St Lager-Bressac, un atelier greffes d'arbres fruitiers.

Et toujours Atelier initiation aux danses traditionnelles 1 fois par mois (prochain 22 juin à 20h30) et atelier musiques traditionnelles tous les lundis à 14h.

Suivez nos activités : Facebook blac St Vincent Barres . Mel : 07blac@gmail.com



Cirquambule

Depuis 2009, l'association CIRQUAMBULE propose diverses activités pour promouvoir les activités du cirque sur le territoire Privadois et Rhône Coiron :

- Des cours et des stages pour tous les publics
 1. Baby cirque : un mercredi sur 2 de 9h50-10h50
 2. Petits (3-6 ans) : mercredi de 11h-12h ou de 16h20-17h20
 3. Moyens (6-8 ans) : mardi de 17h30-19h
 4. Grands (9 - 11 ans) : mercredi de 14h30-16h
 5. Ados (12 ans et plus) : mercredi de 17h30-19h30
 6. Adultes : mardi de 19h15-21h15
- Stages enfants, ados, adultes pendant les vacances scolaires

Chaque groupe réalise son spectacle, du 3 au 16 juin 2026, à Saint-Lager-Bressac.

Depuis 2026, un spectacle itinérant : "Cirquambule crève l'écran", le 18 avril à Le Pouzin, le 13 juin à Saint-Lager-Bressac, 26 septembre à Chomérac

Cirquambule c'est aussi une équipe de bénévoles actifs, réunis autour des membres du bureau de l'association, présente à chaque spectacle et sur des événements locaux : préalables, marchés nocturnes de Saint Vincent de Barres, représentation devant les écoles du territoire.



<https://cirquambule.jimdofree.com>



<https://www.facebook.com/cirquambule>



<http s://www.instagram.com/cirquambule/>

Club rencontre : on continue !

Le club Rencontre poursuit son chemin. Après une forte incertitude sur son avenir avant l'assemblée générale de janvier 2026, deux personnes se sont portées volontaire pour remplacer Mano Vigne et Françoise Pellegrin qui œuvraient depuis plus de 20 ans pour un bon déroulement des activités. Elles ont été chaleureusement remerciées par l'ensemble des participants. Merci donc à Danièle Ehling et Frédéric Avon pour avoir accepté d'assurer la relève, permettant à l'association de poursuivre son parcours entamé en 1990.

Après ce moment fort, accompagné naturellement de la galette des rois, tout le monde s'est retrouvé en mars pour partager un couscous mémorable, puis à la fin du mois passer un agréable après-midi à jouer aux cartes ou aux boules. En ce mois de mai c'est naturellement le traditionnel barbecue qui a bénéficié, cette année, d'une météo favorable.

Les regards se sont ensuite tournés vers le lundi 22 juin. Après une année sans, le voyage d'une journée est de retour. Direction le Mont Ventoux où, après la découverte d'une cave et d'un vigneron passionné à Beaume de Venise, chacun a pu apprécier la relative fraîcheur de la montagne pour un repas de cochon à la broche. La visite de Vaison-la-Romaine en petit train a donné un aperçu du formidable patrimoine de cette ville. La chaleur accablante a émoussé la résistance des humains et tous étaient fatigués mais heureux de cette belle journée qui s'est terminée par un apéro pizza sur le site du Rieutord.

Rendez-vous pour la rentrée le jeudi 10 septembre pour un après-midi détente au village.

Le Foyer des Jeunes

Le Foyer des Jeunes de Saint-Vincent-de-Barrès continue cette année avec toujours autant de motivation et d'envie de faire vivre les traditions de notre village.

Après un beau concours de pétanque, nous vous donnons rendez-vous cet été pour les traditionnelles aubades ainsi que pour la Fête des Moissons qui se déroulera cette année sur trois jours.

Les deux premières soirées seront ouvertes à tous dans une ambiance conviviale et festive.

Le troisième soir sera réservé aux habitants du village et des villages alentours, autour d'un repas et d'une soirée festive, uniquement sur réservation, avant de se clôturer par le traditionnel feu d'artifice.

Nous tiendrons également la buvette lors du marché nocturne du 1^{er} juillet, et espérons vous y retrouver nombreux.

Pour rester informés et suivre nos aventures :

Facebook : Foyer Des Jeunes Saint-Vincent

Instagram : staff_st_vincent

A très vite!



La Pétanque du Barrès poursuit son essor

La saison 2026 confirme la belle dynamique de la Pétanque du Barrès, un club en plein développement qui rassemble désormais 78 licenciés et 20 détenteurs de cartes membres. Une progression qui témoigne de l'engouement grandissant autour de la discipline et de la convivialité qui règne au sein du club.

Sur le plan sportif, la Pétanque du Barrès affiche de belles ambitions avec pas moins de quatre équipes masculines engagées en Championnat Départemental des Clubs, auxquelles s'ajoutent deux équipes féminines ainsi qu'une équipe vétérans. Une présence importante dans les différentes compétitions départementales qui récompense l'investissement des bénévoles, des dirigeants et de l'ensemble des joueurs.

Le club peut également compter sur des installations modernisées. Grâce au soutien de la Commune, le site a fait peau neuve avec la création d'un nouveau local beaucoup plus fonctionnel, offrant de meilleures conditions d'accueil pour les compétitions et les manifestations organisées tout au long de l'année. Les joueurs disposent désormais de 32 jeux cadrés, permettant d'accueillir les rencontres dans des conditions optimales.

Cette saison restera également marquée par de très belles performances sportives. La triplette vétérans composée de Frédéric Bovetto, Henri Foltier et Bruno Granon a décroché le titre de Champion d'Ardèche. Une magnifique récompense qui permettra à l'équipe de représenter la Pétanque du Barrès ainsi que tout le département lors du Championnat de France à Saint-Yrieix (17) les 19 et 20 août prochains. Quant à notre licencié Fabien Serre, il obtient le titre de champion ligue SNCF et ira au championnat de France.

La relève n'est pas en reste puisque la benjamine du club, Tessa Martaresche, 16 ans, s'est elle aussi brillamment qualifiée en triplette mixte avec ses partenaires de la Voulte Sport Pétanque, pour les prochaines échéances nationales. Les champions d'Ardèche iront à Blayes les Mines (81) les 11 et 12 juillet prochains défendre les couleurs du département.

Entre développement des infrastructures, progression des effectifs et résultats sportifs encourageants, la Pétanque du Barrès confirme son dynamisme et poursuit son ascension avec enthousiasme et ambition.



Sème ta Graine : une dynamique collective en plein essor

L'association *Sème Ta Graine 07* continue de faire vivre le village au rythme de ses nombreuses initiatives conviviales, culturelles et participatives. Depuis le début de l'année 2026, les bénévoles n'ont pas manqué d'énergie pour proposer des événements variés, rassemblant petits et grands.

Le 25 janvier, la salle du foyer rural affichait complet à l'occasion des **spectacles jeune public** de la compagnie « Gratte nez et mange doigts ». Deux représentations étaient proposées : une le matin pour les 4-6 ans, et une l'après-midi pour les plus grands. Un franc succès qui témoigne de l'intérêt des familles pour ce type de rendez-vous culturel.



Le 27 février s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association, marquée par le renouvellement du bureau. Une équipe de co-présidents a été mise en place, composée de Laurie Eymard, Mathieu Cuer, Simon Gadenne, David Hallier, Sacha Jacquart, Jérôme Leclercq, Flavien Mounier et Andéol Lhuillier.

Cette nouvelle organisation reflète une volonté collective et une dynamique renforcée pour porter les projets à venir.

Parmi ces temps forts, le **tournoi d'échecs** du 22 mars, organisé en partenariat avec le club d'échecs de Privas, a rencontré un vif succès. Après une matinée d'initiation ouverte à tous, enfants comme adultes, le tournoi a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse. Face à l'engouement, tout le monde n'a pas pu s'inscrire, cela nous motive à renouveler cet événement.



Enfin, le 26 avril, la place du village a accueilli une **Gratifieria** ensoleillée, organisée en collaboration avec le réseau des bibliothèques intercommunales et l'association BLAC. Ce moment de partage et de gratuité a attiré de nombreux habitants, venus échanger objets et trouvailles dans une ambiance festive. À cette occasion, un brassin collectif a également été réalisé, dont la dégustation est attendue avec impatience.

Portée par cet élan, *Sème Ta Graine 07* ne manque pas d'idées pour la suite : conférences gesticulées, Ludibarrès, nouvelle Gratifieria, brasserie collective ou encore échanges de savoirs et de savoir-faire.

Nous vous informerons des prochains événements à venir !

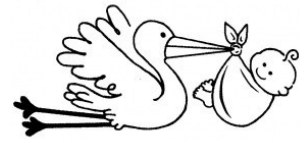
FB : <https://www.facebook.com/semetagraine07>

Mail : semetagraine07@gmail.com

Projet BraCo : <https://projetbraco.wordpress.com>



Etat civil



NAISSANCES :

- Tim PECHERAND-CHARMET-GAVILLOD né le 8 janvier 2026, fils de Typhanie CLAIN et de Thomas PECHERAND-CHARMET-GAVILLOD (804 chemin du Serre)
- Marius, Cyril REMONT né le 6 mars 2026, fils d'Agathe LÉGER et de Victor REUMONT (15 rue de la Porte des notables)
- Agathe, Virginie, Élisabeth RIBEYRE née le 7 mars 2026, fille d'Edith VERNET et de Mathieu RIBEYRE
- Louise BETTON, née le 19 mai 2026, fille de Chloé KERVOAL et d'Evan BETTON (57 chemin des Faugères)

DECÈS :

- Laurence FRÉBOURG épouse SAPARART, le 16 janvier 2026 à l'âge de 69 ans (655 chemin du Village)
- Eliane CHABANNAIS, le 21 mai 2026 à l'âge de 79 ans (Andance)
- Elise HILAIRE épouse CHALAMET, le 18 juin 2026 à l'âge de 80 ans (Le Pouzin)
- Jean-Claude REBOULET, le 19 juin 2026 à l'âge de 69 ans (352 montée du Village)



MARIAGES :

Mme Tatiana CAVAGNA et M. Dylan CREPALDI le 29 mai 2026 (671 chemin des Eaux claires)